



International Organization for Migration (IOM)  
Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

---

Dialogue international sur la migration 2014

Mobilité humaine et développement : Tendances émergentes et nouvelles possibilités de partenariats

**Atelier d'intersession • 7-8 octobre 2014**

## **MIGRATION ET FAMILLE**

### **Résumé**

L'atelier « Migration et famille » s'est tenu à Genève (Suisse) les 7-8 octobre 2014 dans le cadre du Dialogue international sur la migration (IDM) organisé chaque année par l'OIM. En 2014, le thème dominant que les Membres de l'OIM avaient choisi était intitulé « Mobilité humaine et développement : Tendances émergentes et nouvelles possibilités de partenariats ».

Cet atelier, le second d'une série, a permis d'examiner les tendances de la mobilité humaine et leurs conséquences pour le développement humain, ainsi que des scénarios d'approches futures dans un contexte social, politique et économique en constante évolution. Il traitait plus particulièrement de la migration familiale et des diverses et difficiles conséquences de la migration pour la cellule familiale et les membres de la famille.

L'atelier a rassemblé environ 260 participants provenant du monde entier, dont des responsables politiques et des praticiens spécialistes du droit de l'immigration, des affaires sociales et familiales, de la santé et du développement, ainsi que des représentants de la société civile et des médias s'occupant de divers aspects de la migration familiale.

Dans son allocution, l'oratrice principale, Mme Ana María Baiardi Quesnel, Ministre de la femme de la République du Paraguay, a insisté sur les conséquences de la migration pour les enfants, et a lancé un appel pour qu'une attention accrue soit portée à la réalité des femmes migrantes, qui occupent une place centrale dans la famille et contribuent au développement. Conformément à la pratique consistant à offrir une tribune aux migrants, une session intitulée « Voix de migrants » a été organisée, au cours de laquelle on a pu entendre les témoignages d'un jeune migrant et une représentante de femmes migrantes.

Les discussions ont été réparties en cinq sessions animées par 32 orateurs venant d'horizons différents, sélectionnés de façon à respecter l'équilibre géographique et des sexes, qui représentaient des pays de diverses régions.

Le présent document résume les principales conclusions et suggestions d'action issues des délibérations.

**1. En raison de son ampleur et de ses incidences sur le développement humain et économique, la migration familiale et ses conséquences pour la cellule familiale et la société appellent une attention accrue de la part des décideurs et des chercheurs.**

- Les participants ont reconnu que la mobilité humaine a des effets sur un nombre croissant de familles, modifiant leur structure, leur mode de vie, leur bien-être et leur cohésion. Pour bien évaluer les incidences et les effets multiformes de la migration sur la cellule familiale, il est nécessaire de réaliser davantage d'études et de recherches et de mieux comprendre le lien fondamental entre la migration et la famille.
- Les participants ont relevé que les migrants et leur famille contribuent dans une large mesure au développement des pays de destination et d'origine grâce à leur potentiel humain, culturel et économique. Pourtant, la recherche et les débats politiques ont tendance soit à se concentrer sur les migrants considérés individuellement plutôt que sur la famille en tant que cellule, soit à envisager la famille uniquement sous un angle économique. Les participants ont demandé qu'une attention accrue soit portée à la migration familiale et que la coopération soit renforcée dans ce domaine à l'échelle locale, nationale et internationale.
- De nombreux participants ont reconnu qu'au vu des incidences considérables de la migration sur la famille, la décision de migrer devait être prise en famille.

**2. Il existe très peu de données précises sur la migration familiale et ses effets sur les membres de la famille, leur communauté et la société dans son ensemble.**

- Les incidences de la migration sur les personnes varient selon les effets sur la vie des migrants eux-mêmes, les membres de la famille restés au pays, les membres de la communauté et la société dans son ensemble. Le nombre limité de données ne permet pas d'évaluer la grande diversité des effets et des conséquences de la migration sur la famille.
- Les participants ont mis en lumière le caractère multidimensionnel et la complexité de la migration familiale, et ont rappelé le manque de statistiques sur ce phénomène, notamment en ce qui concerne les personnes les plus vulnérables – femmes, enfants non accompagnés ou personnes âgées restées au pays.
- Plus généralement, une évaluation détaillée des effets de la migration devrait dépasser le cadre du migrant considéré individuellement pour s'intéresser à tous ceux qui, directement ou indirectement, sont touchés par la mobilité – notamment les enfants et les femmes restés au pays.
- Il a été relevé que les données disponibles sur les conséquences de la migration pour les membres de la famille ont tendance à être axées sur les aspects positifs, et donc à éclipser les nombreux effets négatifs sur le plan émotionnel, psychologique et social. Une évaluation objective exige d'adopter une approche équilibrée, qui évite toute hiérarchisation.

### **3. De nombreuses lacunes subsistent en matière de protection des migrants et de leur famille.**

- S'il est vrai que la migration peut avoir un effet positif sur la famille, elle peut également la rendre plus vulnérable en raison du risque d'abus, d'abandon et d'exploitation. L'accès aux services de base, dont l'éducation et les soins de santé, reste difficile pour les familles migrantes et les enfants non accompagnés, surtout pour ceux en situation irrégulière qui n'ont pas accès aux services d'aide et de protection.
- La complexité de la migration familiale aggrave encore les problèmes que pose la protection de ces groupes déjà exposés à des vulnérabilités. Pour y remédier, il est nécessaire de donner de la migration familiale une interprétation claire et exhaustive, et de créer une base de données globale. Les participants ont préconisé la mise en œuvre de stratégies et de programmes appropriés, adaptés aux besoins et aux conditions spécifiques de la migration familiale.
- Les informations disponibles font apparaître que les enfants non accompagnés ou séparés sont particulièrement vulnérables dans les lieux de détention d'immigrés, et qu'ils sont souvent dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits humains fondamentaux. Des orateurs ont souligné que la détention avait des conséquences durables sur la santé physique et mentale des enfants, si bien qu'il fallait tout mettre en œuvre pour que cesse la détention d'enfants migrants.
- Les problèmes que soulève la protection des familles migrantes appellent une attention particulière et une réponse mieux coordonnée de la part des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile. Pour formuler des réponses politiques appropriées, il faut prendre en considération les nombreuses difficultés que pose la migration familiale et tenir compte des spécificités comme d'une composante essentielle, les femmes et les filles étant très vulnérables et les plus exposées au risque d'exploitation.

### **4. Des politiques de regroupement familial bien gérées et dûment coordonnées contribuent à des migrations ordonnées et régulières, et facilitent l'intégration des migrants dans la société où ils vivent tout en maximisant les retombées positives de la migration sur leur famille et la société.**

- L'unité de la famille, le droit de l'enfant au regroupement avec ses parents, la non-discrimination, l'égalité de traitement et le non-refoulement sont autant de droits humains essentiels qu'il est impératif de respecter durant la mise en œuvre de politiques migratoires. Il est nécessaire d'étudier plus avant la migration familiale pour connaître les effets de la migration et ses conséquences pour la cellule familiale. Les données ainsi recueillies serviront de fondement à l'élaboration de lois sur la migration et de politiques fondées sur les droits qui répondent aux préoccupations en matière de protection des familles et des enfants.
- L'atelier a aussi été l'occasion de faire le point sur les cadres juridiques existants dans le domaine du regroupement familial et des droits des migrants. Les participants ont souligné que le respect des droits des migrants et de leur famille pouvait être un facteur de développement complémentaire et que, par conséquent, les politiques publiques devaient reposer sur une approche fondée sur les droits et axée sur les migrants.

**5. Les jeunes constituent une part importante de la population mondiale et des flux migratoires internationaux actuels, et représentent un énorme potentiel de développement positif. En l'absence de réponses politiques appropriées, les risques que présente la migration peuvent affaiblir le potentiel de ces jeunes et les exposer à de graves violations de leurs droits humains.**

- Les débats ont porté sur le fait que, pour les jeunes et leur famille, la migration constitue une étape importante vers une vie viable, et qu'elle offre aux jeunes des possibilités de développement humain et économique. Cependant, l'absence prolongée des parents, la lourde obligation de soutenir la famille, l'absence de scolarisation, le chômage, la discrimination, la marginalisation et le risque d'abus et de problèmes psychosociaux peuvent faire oublier les chances qu'offre la migration.
- Les vulnérabilités et les besoins de protection des jeunes ne sont pas différents de ceux des enfants. Pourtant, les jeunes de plus de 18 ans n'entrent pas dans le champ d'application de certains traités internationaux, si bien qu'ils sont exposés à toutes sortes de violations de leurs droits humains. Des législations et des politiques qui tiennent compte des droits, des besoins de protection, de soutien et de sensibilisation des jeunes touchés par la migration pourraient améliorer leur bien-être et les aider à devenir des acteurs clés de leur communauté et de leur société.
- Plusieurs participants ont montré que, lorsque les jeunes sont intégrés dans des stratégies nationales et de développement, ils s'intègrent plus facilement dans la société et sont davantage susceptibles de contribuer de manière positive à leur propre développement humain et au développement économique de cette société.

**6. Des réponses adaptées, fondées sur des efforts concertés entre acteurs étatiques et non étatiques et reposant sur une communication meilleure et plus directe avec les familles touchées, sont nécessaires pour faire face aux effets négatifs de la migration sur les membres de la famille restés au pays.**

- Des experts en santé publique ont confirmé qu'une séparation de longue durée causée par le départ de membres de la famille peut avoir des séquelles émotionnelles et des effets néfastes sur le développement et la santé des proches qui restent au pays. Une approche au niveau local est nécessaire pour répondre correctement aux besoins psychosociaux de ces derniers.
- En raison du nombre croissant de femmes migrantes, il est nécessaire d'adopter une nouvelle ligne d'action et de tenir davantage compte des incidences sociales et économiques de cette tendance sur ces femmes et leur famille. Dans les cas de migration féminine, l'absence de la mère ou de l'épouse peut bouleverser le rôle traditionnel des hommes dans la cellule familiale et la société dans son ensemble et avoir des répercussions sur la santé et le bien-être des familles, surtout des enfants, qui peuvent se sentir abandonnés.
- Des participants ont souligné que, bien que le rôle des personnes âgées dans la migration des familles gagne en importance, on sait très peu de choses sur les effets réels de la migration sur ce groupe de population. Une bonne évaluation des besoins de ces membres de la famille restés au pays qui, souvent, sont le seul soutien des jeunes de la famille qui vivent séparés de leurs

parents migrants, permettrait de promouvoir des politiques et des outils pour faire face aux nombreux risques connexes. Le bien-être des membres de la famille restés au pays dépend, en définitive, de la santé et du bien-être des personnes âgées.

- De nombreux participants ont relevé l'absence d'un mécanisme de collaboration adéquat entre les pays – une coopération transnationale entre acteurs étatiques et non étatiques est essentielle pour réduire au minimum les coûts sociaux et maximiser les avantages de la migration familiale. Un appel a été lancé pour que la coopération et le dialogue sur les questions relatives à la migration familiale soient renforcés à l'échelle locale, nationale et internationale, afin de promouvoir des politiques et des programmes cohérents, ciblés sur les familles touchées par la migration.

Sur la base des délibérations résumées plus-haut, les participants ont conclu que la migration familiale, les graves difficultés qui lui sont associées et ses conséquences pour le développement avaient été, dans l'ensemble, trop longtemps négligés et demandaient donc d'être examinés de plus près et d'être plus amplement débattus.

S'il est vrai qu'il n'existe pas de réponses toutes faites aux difficultés liées à la migration familiale, le fait de négliger le coût élevé de la migration pour les migrants et leur famille pourrait faire oublier les retombées positives de la migration. La compréhension des réalités migratoires vécues par les familles contribuera, en définitive, au bien-être des migrants et des membres de leur famille. Il s'agit là d'un objectif de l'OIM, comme en témoignent la dernière édition de sa publication phare, consacrée au bien-être des migrants, et sa campagne d'information destinée à améliorer l'image des migrants dans l'opinion.

L'OIM continuera d'œuvrer main dans la main avec ses partenaires pour faire face à cette évolution importante et de plus en plus marquée de la migration familiale, et sensibiliser à ses lourdes conséquences pour le développement local, national et international, notamment dans le contexte des discussions sur le programme de développement pour l'après-2015 et à la prochaine conférence de haut niveau sur les migrants et les villes.

Genève, le 8 octobre 2014